

Maintenance des systèmes de production connectés (MSPC)

Le technicien de maintenance assure le bon fonctionnement des systèmes de production dans tous les domaines (textile, agroalimentaire, aéronautique...).

Il est capable de réaliser un diagnostic de panne, d'assurer l'entretien, la maintenance corrective et la maintenance améliorative des systèmes industriels. Ses interventions peuvent être d'ordre électrique, mécanique, pneumatique, hydraulique.

Il a également des connaissances en automatismes industriels.

CONTENU

Enseignement général

- Français / Histoire-Géographie
- Mathématiques / Sciences Physiques / Chimie
- Arts appliqués et Cultures artistiques
- Langue vivante
- Éducation Physique & Sportive

Co-enseignement

- Enseignement pro et français
- Enseignement pro, maths et sciences.

Enseignement professionnel

- Construction
- Technologie (électricité, pneumatique hydraulique, mécanique)
- Diagnostic et intervention sur systèmes
- PSE (Prévention Santé Environnement)
- Éco-Gestion
- Réalisation d'un chef d'oeuvre

La formation intègre un BEP MPEI.

ACCÈS À LA FORMATION

Sous statut apprenti :

- Être âgé de **16 à 29 ans**
- Entrée en **1ère** : après une 2^{de} BAC PRO industriel ou après positionnement en sortie de 2^{de} générale

Sous statut scolaire :

- Entrée en **2^{de}** : accessible après la classe de 3^{ème}
- Entrée en **1ère** : réorientation possible après une 2^{de} pro Industrielle ou générale ou un CAP / BEP dans le domaine industriel

POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Cette formation a pour objectif une insertion professionnelle rapide à l'issue de l'obtention du diplôme.

Cependant, les élèves présentant un excellent dossier scolaire peuvent être admis en classe de :

- BTS Maintenance des systèmes option Système de Production
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques (CRSA)
- BTS Assistance Technique d'Ingénieur

Il existe également plusieurs possibilités de spécialisation notamment d'ascensoriste en MC (mention complémentaire).

FORMATION EN ...

... APPRENTISSAGE :

Formation en **2 ans** (1^{ère} et Terminale) ou en **1 an** (Terminale) **en fonction des prérequis**

... SCOLAIRE :

de la 2^{de} à la terminale.
22 semaines de formation en milieu professionnel réparties sur 3 ans